

N/REF : 18/02/2025 12H13 C:024059 I:29543
V/REF : N°OSMIL 806692308
V/Email reçu le Mardi 18/02/2025 à 12H13

SDC '15 Rue René Thomas'
C/O FONCIA GRENOBLE
15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01

V/REF.IMM. 325
IMMEUBLE : LE 15 RENE THOMAS
15 RUE RENE THOMAS
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 25 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 15 RENE THOMAS A GRENOBLE
BATIMENT 1 - DIGICODE B2078

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DES DESCENTES EAUX PLUVIALES

Donneur d'ordre : Mme L. BORDE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 21/02/2025 A 09H30
PAS PU EFFECTUER L INTERVENTION CAR LA PROPRIETAIRE A UN PROBLEME PERSONNEL, LA RAPPELER POUR REPRENDRE RDV

LE 25/02/2025 A 10H00
SUITE A COLONNE BOUCHEE AU NIVEAU DE LA TERRASSE DU RDC CHEZ M SLIMANE
PREVOIR ACCES A LA TERRASSE COTE DROIT
DEMANDER LA CLEF A L AGENCE
2 PERSONNES POUR L INTERVENTION CAR LA COMMANDE NE MARCHE PAS

LE 26/02/2025 A 16H00
LA CLEF CORRESPOND POUR ACCEDER A LA TERRASSE AU RDC MAIS IL FAUT
CONTACTER L APPARTEMENT DE GAUCHE CAR IL A SUR SA TERRASSE UNE TOILE
ON RISQUE DE LA SALIR
VOIR AVEC LE SYNDIC A QUI APPARTIENT CET APPARTEMENT

LE 24/04/2025 A 08H30
INTERVENTION DEPUIS LE BATIMENT 1
DEBOUCHAGE COLONNE CUISINE EAUX PLUVIALES DEPUIS LE REGARD
EN REZ DE JARDIN
TENTATIVE DE NETTOYAGE DE LA FACADE SANS RESULTAT INCRUSTATION DANS
LE CREPIE

FF LCOMPTER EMAIL en CC le 25/04/25 a 08H02 borde354@foncia.fr
 FF LCOMPTER Email envoyé le 25/04/25 a 08H02 Mme F. TRUC
 AS LCOMPTER Email envoyé le 24/04/25 a 12H29 Mme L. BORDE
 AB LCOMPTER Email envoyé le 03/03/25 a 15H16 Mme L. BORDE
 AB LCOMPTER Email envoyé le 25/02/25 a 11H50 L.BORDE
 AB LCOMPTER Email envoyé le 24/02/25 a 11H21 Mme F. TRUC

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
 Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff déplacement sans intervention	1	54,62	109,24
1,25	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	7	180,44	225,55
TOTAL H.T.				334,79
T.V.A. a 10,00%				33,47
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>368,26</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025
 Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
 (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
 Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
 TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
 101 Avenue Paul Marcellin
 69120 VAULX-EN-VELIN

